

Forfait-Jours

Nouvelle Table Ronde



**L'UNSA-Ferroviaire est conviée par l'Entreprise
à une Table Ronde le 1^{er} mars 2017**

En l'état et compte-tenu des manquements du référentiel-cadre imposé unilatéralement par l'Entreprise, l'UNSA-Ferroviaire préconise à chaque salarié potentiellement éligible de NE PAS S'ENGAGER concernant le Forfait-Jours.

“ **NE PAS S'ENGAGER** ”

Lors de la table ronde du 1^{er} mars 2017, l'UNSA-Ferroviaire réaffirmera sa volonté d'obtenir de l'Entreprise des réponses positives aux revendications des salariés impactés.

- ✓ Un traitement équitable pour tous.
- ✓ Une prime décente pour des personnels impliqués dans leurs missions quotidiennes.
- ✓ Une mesure de la charge de travail comme l'indique le code du travail.
- ✓ Un cadrage auprès des DET assorti des documents nécessaires à la mise en œuvre du Forfait-Jours.
- ✓ Des acquis, notamment le nombre de congés pour certains, qui ne soient pas remis en cause.
- ✓ Un suivi médical.
- ✓ La garantie que le Forfait-Jours ne fasse pas perdre de salaire au signataire.

L'UNSA-Ferroviaire considère ces demandes comme légitimes.

L'UNSA-Ferroviaire appelle l'Entreprise à prendre ses responsabilités lors de cette table ronde et à assumer les conséquences de ses actes.

SUIVEZ-
NOUS...

Paris, le 23 février 2017



UNSA-Ferroviaire
56, rue du Faubourg Montmartre • 75009 PARIS
Tél : 01 53 21 81 80 • Fax : 01 45 26 46 65 • federation@unsa-ferroviaire.org

L'UNSA-Ferroviaire en appui !

SOS Forfait-Jours Hotline Encadrement

Exclusivité adhérents UNSA-Ferroviaire du 08 décembre 2016 au 31 mars 2017



vos représentants UNSA-Ferroviaire
locaux

vos Unions UNSA-Ferroviaire
Régionales ou Centrales

Parce que chaque situation est unique, l'UNSA-Ferroviaire dédie auprès de ses adhérents une équipe de spécialistes pour toutes informations, concernant une convention individuelle Forfait-Jours.

Expertise, Appui Juridique, Renseignements & Conseils



UNSA Ferroviaire • 56, rue du Faubourg Montmartre • 75009 PARIS Tél : 01 53 21 81 80
• Fax : 01 45 26 46 65 • federation@unsa-ferroviaire.org

“ Une Hotline a été mise en place jusqu'à fin mars 2017 (prolongations) afin de répondre aux interrogations sur le Forfait-Jours. L'UNSA-Ferroviaire vous invite à vous rapprocher de ses représentants et reste à la disposition des agents dans ses Unions Régionales et ses UAD. ”